

COMMUNIQUÉ

Pont-Rouge se prépare pour la Fête des voisins 2017

Pont-Rouge, le 23 mars 2017 - Pont-Rouge participera, cette année encore, à la Fête des voisins, qui aura lieu le samedi 10 juin. Pour l'occasion, les citoyens sont invités à se réunir entre voisins pour assurer le succès de cet événement panquébécois.

La Fête des voisins, une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, a pour but de rapprocher les personnes vivant à proximité les unes des autres. Quant au rôle de la Ville, il consiste à faire la promotion de l'événement, de manière à donner aux résidents le goût d'organiser une fête dans leur voisinage.

Les citoyens sont à la fois les initiateurs et les acteurs de la fête. Ils peuvent la tenir dans la cour d'une maison ou d'un immeuble, dans une rue ou dans un parc. La formule privilégiée peut être un 5 à 7, un barbecue, un buffet communautaire, un concours de desserts ou toute autre activité rassembleuse. Les organisateurs peuvent consulter le site Internet de la Fête des voisins à www.fetedesvoisins.qc.ca pour y trouver des informations et des suggestions qui leur conviennent.

La Ville de Pont-Rouge offrira, pour sa part, un soutien technique aux organisateurs qui soumettent une demande. Voici les éléments à considérer en ce sens :

- Les citoyens intéressés sont invités à faire connaître d'abord leur intention d'organiser une fête, avant le 1^{er} mai, au Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire;
- Toute demande de fermeture de rues, de tables, d'affiches et de ballons doit être présentée, avant le 10 mai, au Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire;
- Les citoyens peuvent aussi se procurer des affiches et des cartons d'invitation auprès de la Ville ou en les téléchargeant à partir du site www.fetedesvoisins.qc.ca
- Exceptionnellement cette année, les fêtes de voisins orchestrées sous le thème du 150^e anniversaire de Pont-Rouge pourront bénéficier d'une aide supplémentaire.

En plus d'être convivial, cet événement permet de mieux connaître ses voisins immédiats. Il renforce les liens de proximité et de solidarité dans un milieu de vie. Et il a des retombées positives en ce qui a trait à la sécurité des enfants, l'échange de services et l'entraide face aux situations difficiles.

-30-

Source : Francine Benoit-Plamondon
Conseillère aux communications
Ville de Pont-Rouge
Tél. : 873-4481, poste 107

Pour information : Marc Voyer
Coordonnateur aux loisirs
Ville de Pont-Rouge
418 873-2817 poste 204